

APPEL A CANDIDATURES

ECOLE INTERNATIONALE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR, MANOSQUE

DIRECTRICE OU DIRECTEUR ADJOINT(E) au chef d'établissement, en charge de l'école primaire

Le statut des établissements public locaux d'enseignement international est défini par les articles L421-19-1 et suivants du code de l'éducation. L'établissement public local d'enseignement international est dirigé par un chef d'établissement, qui exerce les compétences attribuées au directeur d'école et les compétences attribuées au chef d'établissement du second degré.

L'académie d'Aix-Marseille recrute pour l'école internationale - Provence Alpes Côte d'Azur (EI-PACA) sise à Manosque, département des Alpes de Haute - Provence, **un(e) adjoint(e) du chef d'établissement, en charge de l'école primaire**. Cet emploi, **est réservé à un personnel titulaire**.

Déchargé(e) complètement de service d'enseignement, il ou elle exerce dans le contexte complexe d'un enseignement multilingue assuré à parité, 50 % en français et 50 % en langue dite de section, par 36 enseignants pour plus de 400 élèves de la PS de maternelle au CM2. L'EI-PACA comprend également un collège et un lycée, proposant des cursus international et européen. Elle scolarise prioritairement les enfants des personnels recrutés au titre du programme *International Thermonuclear Experimental Reactor* (ITER) associant, au sein de ITER Organization, les pays membres (Chine, Etats-Unis, Inde, Japon, Russie, Corée du sud) et l'Union Européenne.

Sous la responsabilité hiérarchique du directeur de l'EI-PACA, le(la) directeur(trice) adjoint(e) en charge du premier degré est chargé(e) de l'organisation et du fonctionnement de l'école primaire.

En lien avec l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Manosque et en relation étroite avec le pôle ressource de circonscription, il ou elle assure la coordination pédagogique de l'équipe enseignante du 1^{er} degré, constituée de professeurs des écoles et de contractuels français (14) ou étrangers (22), tous recrutés sur profil.

Missions spécifiques :

- Organisation administrative rigoureuse des enseignements, de l'utilisation des locaux, de nombreuses réunions, en fonction de contraintes importantes et diversifiées. Utilisation des outils numériques de l'Ecole (Pronote).
- Animation pédagogique de l'équipe enseignante ;
- Analyse approfondie des programmes français et du pays d'origine pour la mise en cohérence des enseignements réalisés dans chacune des deux langues ;
- Contribution aux relations internationales de l'école, en particulier dans le cadre des projets de partenariat en matière éducative, de formation, d'encadrement et d'évaluation des enseignants ;
- Adaptation à l'emploi et accompagnement des professeurs des écoles contractuels ;
- Relations personnalisées avec les parents des différentes catégories d'élèves et leurs représentants ;
- Prise en compte de la diversité des élèves en fonction des besoins justifiés par leur culture d'origine, leur situation personnelle ou médicale, et animation de la mixité interculturelle souhaitée par l'ensemble des pays partenaires ;
- Relations de proximité avec la ville de Manosque et la communauté de communes, notamment en vue du déploiement des activités périscolaires ;
- Organisation des tests conduisant au recrutement des élèves ou aux conseils à l'orientation ;
- Expertise pour le recrutement des personnels enseignants ;
- Intégration du projet d'école au projet global de l'EIPACA.

Compétences spécifiques :

Le(la) candidat(e) devra impérativement :

- Maîtriser parfaitement l'anglais pour assurer en situation professionnelle des communications et échanges soutenus avec les élèves, les parents, les autres enseignants, les représentants des pays partenaires, les correspondants étrangers... ;
- Disposer d'états de service évalués positivement en qualité de directeur(trice) d'une école primaire de plus de 9 classes (dimensions pédagogique, institutionnelle, organisationnelle, relationnelle) ;
- Avoir une expérience d'enseignement dans le 1er degré et/ou de direction d'école en contexte international ;
- Maîtriser l'utilisation des outils numériques (organisation, communication...) ;
- Disposer de solides compétences relationnelles, d'écoute et de prise en compte de points de vue et approches culturelles différentes ;
- Être à la fois disponible, adaptable et loyal.

Atouts complémentaires appréciés :

- Expérience hors enseignement en contexte international et/ou multiculturel ;
- Maîtrise d'autres langues que l'anglais ;
- Participation à des actions de formation.

Renseignements divers :

L'emploi défini ci-dessus requiert l'exercice des fonctions à temps plein. Il est exclusif de tout autre avantage en nature, toutefois un logement situé dans l'enceinte de l'établissement est mis à disposition, par voie de convention d'occupation précaire. L'affectation sur ce poste ouvre droit au régime indemnitaire réglementairement associé à l'exercice des fonctions de directeur d'école.

Les candidatures doivent être transmises **avant le 6 mai 2025 à 17 heures par courriel exclusivement**, délai de rigueur, à madame l'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale, à l'adresse suivante :

ce.pgrhm04@ac-aix-marseille.fr

avec copie à monsieur le directeur de l'EIPACA :

dir.eipaca@ac-aix-marseille.fr

avec copie à monsieur l'inspecteur de la circonscription de Manosque

ce.0040031m@ac-aix-marseille.fr

Le dossier de candidature comportera obligatoirement :

- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation en deux exemplaires (l'un en français, le second en anglais) ;
- Les copies des deux derniers rapports d'inspection ou comptes rendus de rendez-vous de carrière.

Les candidats seront convoqués par courriel, exclusivement, pour un entretien de sélection devant une commission.